

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1984 B 80025

Numéro SIREN : 329 571 285

Nom ou dénomination : ETS ARTIGAS

Ce dépôt a été enregistré le 26/09/2018 sous le numéro de dépôt P2018/000180

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **TOULOUSE**



2197763

Dénomination : ETS ARTIGAS
Adresse : 605 avenue de Toulouse 31260 Mazeres-sur-salat -
FRANCE-

n° de gestion : 1984B80025
n° d'identification : 329 571 285

n° de dépôt : P2018/000180
Date du dépôt : 26/09/2018

Pièce : Ordonnance du Président



2197763



REPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

ORDONNANCE

Nous, Christian BASTIDE, Président du tribunal de commerce de Toulouse,

Vu la requête ci-jointe et les moyens exposés par :

La SA ETS ARTIGAS, 605 avenue de Toulouse 31260 MAZERES-SUR-SALAT, RCS Toulouse 329 571 285, représentée par la SELAS FIDAL, 9 avenue Parmentier, BP 92403, 31086 TOULOUSE Cedex 2 ,

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/03/2018 ;

Vu les dispositions des articles L. 225-100, L.242-10, R. 225-64 et R. 210-19 du Code de Commerce,

Vu le courrier en date du 30 août 2018 de Monsieur Jean-Claude PUGIBET, commissaire aux comptes, empêché ;

PROROGEONS jusqu'au 31/12/2018

le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2018 de la SA ETS ARTIGAS, 605 avenue de Toulouse 31260 MAZERES-SUR-SALAT, RCS Toulouse 329 571 285 ;

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Toulouse, le 26/09/2018

Le commis-greffier,
Anne CHARRAS

Le Président du tribunal de commerce,
Christian BASTIDE





REQUETE

Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de TOULOUSE

Le soussigné : Monsieur Pascal ARTIGAS,

Agissant en qualité de Président de la Société :

ETS ARTIGAS, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 309.540 euros, dont le siège social est situé 605 avenue de Toulouse 31260 MAZERES SUR SALAT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 329 571 285.

A l'honneur de vous exposer que ladite Société ayant clôturé le 31 mars 2018 les comptes de son dernier exercice social, doit conformément aux dispositions légales, réunir une assemblée générale ordinaire annuelle au plus tard le 30 septembre 2018.

Cette date ne pourra être respectée pour le motif suivant :

Le commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Jean-Claude PUGIBET par pli en date du 30 août 2018, a informé le Président de la société ETB ARTIGAS de son indisponibilité pour effectuer sa mission 2017/2018.

Compte tenu de cette situation, le commissaire aux comptes suppléant, la société QUANTUM AUDIT représentée par Monsieur GARLET a pris attache avec le dirigeant de la société ETS ARTIGAS et a indiqué qu'il lui était nécessaire d'obtenir un délai complémentaire pour établir son rapport.

C'est pourquoi, le requérant a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la Société qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de 3 mois lui permettant d'organiser dans les conditions légales la convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés, en respectant les délais d'information des associés prévus par la loi.

Nous vous prions par ailleurs de bien vouloir trouver ci-joint copie des précédents comptes (31 mars 2017) qui ont été régulièrement déposés ainsi que copie des comptes clos au 31 mars 2018.

Fait à Toulouse.

Le 10 septembre 2018

Pour copie certifiée conforme

